

INSTITUT FRANÇAIS

DES SCIENCES

ET TECHNOLOGIES

DES TRANSPORTS,

DE L'AMÉNAGEMENT

ET DES RÉSEAUX

Livret d'accueil

IFSTTAR - NANTES

L'IFSTTAR

L'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (Ifsttar) est né le **1**^{er} **janvier 2011** de la fusion de deux organismes de recherche : le Laboratoire Central des Ponts et Chaussées (LCPC) et l'Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité.

Retrouvez une présentation complète de l'Ilfsttar le web : www.ifsttar.fr

L'Ifsttar est un Etablissement public à caractère scientifique et technologique placé sous la tutelle conjointe du ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

L'Ifsttar compte 1170 agents répartis sur 6 sites en France.

L'Ifsttar est un **institut de recherche finalisée** qui produit, diffuse et valorise des connaissances et des technologies nouvelles dans le domaine du génie civil, ouvrages d'art, systèmes de transports, sécurité routière... Il s'appuie sur une approche systémique et pluridisciplinaire.

La stratégie scientifique de l'Ifsttar identifie 4 chantiers stratégiques :

MOBILITES INFRASTRUCTURES RISQUES ET ENVIRONNEMENT VILLES ET TERRITOIRES

Retrouvez

- La Stratégie scientifique
- Le Contrat d'objectifs et de performances

sur l'intranet de l'Ifsttar

La recherche est organisée autour de 5 départements :

Matériaux et structures - Mast

Géotechnique, environnement, risques naturels et sciences de la terre - Gers Composants et systèmes -Cosys Transport, santé, sécurité -T2S Aménagement, mobilités et environnement - Ame

Accueil d'un nouvel arrivant à l'Ifsttar – Espaces pratiques Intranet Ifsttar

Un espace d'informations générales est en cours de rédaction sur l'intranet : http://intranet.ifsttar.fr/espace-pratique/espace-nouveaux-arrivants/

Un espace dédié aux **doctorants** est également accessible sur l'intranet : http://intranet.ifsttar.fr/espace-pratique/espace-doctorants/

Ce livret, dédié au site de Nantes, est complémentaire aux procédures officielles répertoriées dans cette rubrique.

Le site de Nantes

Le site de Nantes, implanté sur 150 ha, existe depuis 1975 et compte 350 agents. Il abrite des équipements remarquables tels que le manège de fatigue des chaussées, la centrifugeuse géotechnique, la piste de référence ou encore le banc de fatigue des câbles.

Les Laboratoires de recherche

12 laboratoires représentant 4 départements sont présents sur le site :

Matériaux et structures :

LAMES

Laboratoire
Auscultation,
Modélisation,
Expérimentation
des infrastructures
de transports

GPEM

Granulats et Procédés d'Elaboration des Matériaux

MIT

Matériaux pour Infrastructures de Transport

SMC

Structures Métalliques et à Câbles Géotechnique, environnement, risques naturels et sciences de la terre :

ΑI

Auscultation et Imagerie

EE

Eau et Environnement

TC

Terrassement et Centrifugeuse Composants et systèmes :

GEOLOC

Géolocalisation

MACSI

Matériaux, Assemblages, Composites, Structures Instrumentées

SII

Structure et Instrumentation Intégrée Aménagement, mobilités et environnement :

EASE

Environnement, Aménagement, Sécurité et Ecoconception

LAE

Laboratoire d'Acoustique Environnementale

Retrouvez une présentation complète des laboratoires :

www.ifsttar.fr/Institut

Les Services supports sur Nantes

Un organigramme complet de l'Institut est disponible sur l'intranet/organigramme, et dans les annexes jointes.

Direction déléguée

Délégation à la Qualité et à la métrologie

Communication

Secrétariat Général Délégué

Ressources humaines

Moyens généraux

Finances et marchés

Archives

Direction des Partenariats et des Moyens

Programmation et Appui aux politiques publiques - PAPP

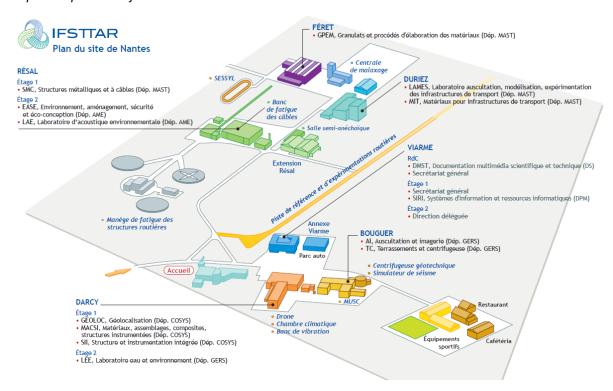
Valorisation Innovation et Transfert technologique et de l'entrepreneuriat -

Systèmes d'informations et ressources informatiques - SIRI Direction scientifique

Documentation multimédia scientifique et technique

Se repérer sur le site

Le plan imprimé est joint en annexe.



La vie sur le site nantais

Le Règlement intérieur et documents de référence

Un règlement intérieur est en vigueur pour l'ensemble des sites de l'Ifsttar.

Vous devez impérativement prendre connaissance de ce règlement qui précise l'ensemble des règles et modalités de gestion du temps. Il est disponible sur l'intranet <u>rubrique Organisme/Règlement intérieur</u> et en annexes.

Quelques éléments fondamentaux :

- Le site est ouvert de 7 h à 21 h les jours ouvrés*
- L'accès au site se fait grâce au badge
- Vous devez badger au minimum 4 fois par jour (2 entrées et 2 sorties) pour le suivi du temps travaillé. Le badgeage peut se faire dans chacun des bâtiments.
- Toute absence doit être justifiée (mission, congé, maladie, etc..)
- Les demandes de congés doivent être posées et validées avant votre départ en respectant un délai raisonnable
- En cas d'arrêt maladie, vous devez faire parvenir le volet n° 3 au service RH au plus tard dans les 48h suivant l'arrêt et les volets 1 et 2 à votre CPAM pour l'agent non fonctionnaire.
- Les suivi des badgeages et congés se fait sur le logiciel HQtime

*Pour une demande d'accès en dehors des heures et jours d'ouverture, il faut faire une demande spécifique par mail à **sgn-interventions@ifsttar.fr**.

Les informations répertoriées ci-dessous ont pour objectif de faciliter l'intégration et l'accueil de tout nouvel arrivant. Des contacts utiles permettent de vous orienter vers les bons interlocuteurs.

L'Accès au site nantais

Le n° du standard est le : 02 40 84 58 00.

- L'entrée principale est située route de Bouaye
- L'entrée secondaire est située route de Paimboeuf

Accès

Un plan d'accès est disponible sur le site web de l'Ifsttar, rubrique

L'Institut/Implantations



En voiture

Sur le périphérique, sortie Porte de Bouguenais – direction Pornic/ Noirmoutier

- Continuer sur 2 km
- Sortie Bouaye / Ifsttar

Les Documents de référence

- Le Règlement intérieur
- La Stratégie scientifique
- Le Contrat d'objectifs et de performances
- Les organigrammes

Sont tous consultables sur l'intranet de l'Ifsttar



En Transports en commun, depuis le centre ville de Nantes ou la gare SNCF Nord

- Tram 1 direction François Mitterrand arrêt Commerce
- Tram 3 direction Neustrie arrêt Neustrie (terminus)
- Bus 88 direction Lycée de Bouaye arrêt Le Bel endroit
 - Puis marcher 100 m, l'entrée de l'Institut se situe après le Centre départemental du permis de conduire (signalétique visible).

Toutes les informations sur le réseau de transport urbain nantais sont sur www.tan.fr

Le site est ouvert aux agents 7 h à 21 h.

Les horaires d'accès

de

Le portail est ouvert de 7 h à 19 h 30 à l'entrée principale et de 7 h à 17 h 30 à l'entrée secondaire, mais la sortie est toujours possible jusqu'à 21 h en actionnant le portail automatique avec son badge à l'entrée principale ou en bipant son badge et ouvrant et fermant manuellement le portail à l'entrée secondaire.

Le Service RH de site

Outre les RH de siège dont les bureaux sont à Bron, vos interlocuteurs Ressources Humaines locaux sont:

- Florence ROUILLÉ et
 - o Tél. 02 40 84 59 74
- Francoise TOLLU
 - o Tél. 02 40 84 57 19
- Gaëlle LEBOT pour les non-permanents : CDD, stagiaires et doctorants
 - Tél.02 40 84 57 61.

Les bureaux se situent au 1^{er} étage dans le bâtiment Viarme.

Vous devez les rencontrer dès votre arrivée sur le site.

Le badge personnel

Un badge nominatif vous est remis à votre arrivée. Il est utilisé pour :

- l'accès au site
- le badgeage horaire

Un deuxième badge vous est remis pour le paiement des repas à la cantine. Le retrait des badges se fait auprès de Françoise TOLLU, (bâtiment Viarme, 1^{er} étage).

Informatique et téléphonie

L'Informatique

A votre arrivée, vous adressez votre demande d'ouverture de compte de ressources informatiques (session windows, par l'intermédiaire du messagerie...) correspondant informatique de votre unité. La liste des correspondants informatiques disponible intranet: est sur http://intranet.ifsttar.fr/fonctions-

transversales/informatique/organisation/correspondantsinformatiques/liste

Ces connexions ne vous seront mises en œuvre qu'après signature de la charte informatique, disponible sur le site intranet.

La téléphonie

A votre arrivée, vous devez vous faire une demande par mail à :

sgn-interventions@ifsttar.fr

pour la mise en place de votre ligne téléphonique

Le Courrier

Le bureau du courrier se situe dans le bâtiment Annexe Viarme (Parc Routier). Le courrier est déposé et retiré dans la matinée dans les boîtes aux lettres prévues à cet effet à l'entrée de chaque bâtiment par le vaguemestre, **Patrick MARTIN** - Tél. 02 40 84 57 11.

L'envoi des colis supérieurs à 1 kg est soumis à une règlementation particulière (voir auprès des secrétariats). La réception des colis se fait au sous-sol de Viarme par **Thierry GOYAT** - Tél 02 40 84 59 78.

Les Moyens généraux

Etant donné sa taille, le site dispose d'un pôle Moyens généraux. Il peut être sollicité pour des **interventions ponctuelles** de nettoyage, peinture, réparation et petites interventions.

Pour toute demande d'intervention, envoyer un mail à sgn-interventions@ifsttar.fr

Le Pôle Finances et Marchés

Le **Pôle Gestion Financière**, dans le bâtiment Viarme, sous le pilotage de **Jean-Michel CORBIN**, est à votre écoute pour tout ce qui concerne la commande publique.

- la Cellule Contrats et Marchés est compétente pour l'ensemble des contrats et marchés, est en charge de la préparation des dossiers, de l'application des procédures, du lancement et du suivi des formalités préalables, de l'appui et du conseil opérationnel aux unités pour le suivi d'exécution;
- la Cellule Gestion de l'Achat est compétente pour la totalité des actes d'achat, de l'engagement juridique au mandatement, émanant des unités nantaises;
- la Cellule Missions est compétente pour la gestion des titres de transport et des actes concernant les déplacements des personnels nantais.

La Santé, la Sécurité et les Conditions de travail

Le Pôle Prévention Médico-Social (PPMS) se situe au rez-de-chaussée du bâtiment Viarme.

Patricia GOUALARD, secrétaire du PPMS - 02 40 84 59 75, prend les rendez-vous pour :

- le médecin de prévention, Dr Gérard LUCAS, présent une journée par semaine, le mardi;
- l'assistante de service social, Mme Sophie MORINEAU, présente une journée par mois, le lundi.

Un conseiller de prévention est également présent sur le site. Il est placé auprès de la direction déléguée et du secrétariat général.

• Gilles LE ROUX joignable au 02 40 84 – 59 75 ou 59 69 ou port. 06 21 58 88 67

Dans chaque bâtiment, vous trouverez:

- la liste des sauveteurs secouristes du travail SST;
- des défibrillateurs semi-automatiques ;
- la liste des chargés d'évacuation Guide et serre files ;
- les plans d'évacuation des bâtiments.

Vous prendrez connaissance des consignes à suivre en cas d'incendie qui sont fournies en Annexes.

La Documentation

Le service de documentation vous accueille au rez-de-chaussée du bâtiment Viarme.

L'équipe du service documentation de Nantes est à votre disposition pour vous présenter les fonds papier et numériques, les bases de données ainsi que les différentes prestations documentaires.

Sylvie LEGRET, responsable du service : 02 40 84 58 32
 Frédéric LE BOURHIS, documentaliste : 02 40 84 56 59

Le service a une adresse mail commune pour réceptionner les demandes que vous souhaitez effectuer par mail à <u>doc-nantes@ifsttar.fr</u>

Madis (http://madis.ifsttar.fr) est le portail d'information scientifique et technique de l'Ifsttar qui vous permet d'interroger la base des productions des chercheurs de l'Ifsttar et le catalogue des bibliothèques des six sites de l'Institut.

Consultez <u>les pages intranet de la DMST</u> : <u>http://intranet.ifsttar.fr/fonctions-transversales/documentationist/organisation/</u>

Salles de réunion

Neuf salles de réunion dont un amphi sont à votre disposition et sont à réserver par votre messagerie Zimbra. Certaines de ces salles disposent également d'un système de visio-conférence. Un accès WIFI « Conférence », accessible aux personnels extérieurs, est en accès par code dans ces salles. Certaines salles disposent de distributeurs de café en dosettes.

Nom de la salle	Capacité	Visio	Commentaires	Gestionnaires
Nantes 1 B002	12	non		Sophie Tournier et Alain Beilvert
Nantes 2 B102	18	non		Sophie Tournier et Alain Beilvert
Nantes 3 C032	20	Oui		Sophie Tournier et Alain Beilvert
Nantes 4 D040	20	Non	Jumelable avec D041	Sophie Tournier et Alain Beilvert
Nantes 5 D041	20	Oui	Jumelable avec D040	Sophie Tournier et Alain Beilvert
Nantes 6 R210	40	Oui		Sophie Tournier et Alain Beilvert
Nantes 7 Amphi V022	106	Oui		Sophie Tournier et Alain Beilvert
Nantes V220	10	Oui		Sophie Tournier et Alain Beilvert
Nantes 8 V225	20	non	Jumelable avec V226	Sophie Tournier et Alain Beilvert
Nantes 9 V226	20	Non	Jumelable avec V225	Sophie Tournier et Alain Beilvert

- Pour jumeler les salles D040/D041 et V225/V226, la demande d'enlèvement de la cloison mobile est à faire en réservant les deux salles dans Zimbra.
- La lettre devant le n° de la salle indique le bâtiment dans lequel se trouve la salle.
- Un mode de fonctionnement des visioconférences est à votre disposition dans les salles en question.

La Restauration

Un restaurant administratif (repas servis de 12 h à 13 h) ainsi qu'une cafétéria (de 12 h 30 à 14 h) sont situés à l'extrémité du site après le bâtiment Bouguer. Ces services sont gérés par l'ASCE. Le prix du repas est déterminé en fonction de l'indice de l'agent.

L'Association des personnels - ASCE

L'ASCE Ifsttar est une association du personnel "loi 1901" qui regroupe les personnels et retraités de l'Ifsttar. L'ASCE du site de Nantes est organisée en 8 commissions : sport (équipements situés au niveau de la zone du restaurant : salle de sport, terrain de tennis, de foot, ...), voyage, culture, matériel/bricolage (location), sociale, solidarité, distributeurs boissons/friandises, restaurant.

La permanence de l'ASCE est ouverte

le vendredi de 11 h 00 à 12 h au rez-de-chaussée du bâtiment Darcy.

Vous pourrez consulter diverses documentations pour vos sorties, loisirs, vacances ; et acheter des billets. Pour bénéficier des avantages (tarifs et activités) de l'association, vous devez régler une cotisation (cotisation de base: $12 \notin /an + cotisation solidarité (facultatif): + 6 \notin)$

Pour plus de renseignements concernant l'ASCE, n'hésitez pas à consulter http://www.asceifsttar44.org/

A SAVOIR : Un 3^{ème} accès au site, situé près du transformateur EDF, vous permet d'accéder aux équipements sportifs en dehors des horaires d'ouverture.

La Communication de l'Institut

La <u>charte graphique</u>, <u>le logo</u> et <u>des modèles de document</u> Ifsttar sont disponibles sur l'intranet.



Les outils et supports de communication



L'intranet



Trajectoire, magazine externe



ICUBE, journal interne



Consultez **l'actualité** de l'Institut sur son site <u>internet</u> et sur les réseaux sociaux











Pour toute demande ou question relative à la communication de l'Ifsttar : communication@ifsttar.fr

Déplacements et Missions

Un agent est en mission quand il est à l'extérieur de son site habituel de travail. Il ne peut se déplacer que sur autorisation expresse de son administration : pour partir en mission, il faut un ordre de mission (OM), qui doit être demandé suffisamment longtemps avant votre déplacement (voir méthodologie en PJ).

A son retour de déplacement, l'agent a droit au remboursement de certains frais. Néanmoins, le remboursement ne peut se faire qu'avec la présentation de tous les justificatifs nécessaires (originaux) : billets de train, tickets de bus ou de métro, cartes d'embarquement avion, factures d'hôtel, etc...

Attention, le remboursement ne se fait pas au réel. Certaines dépenses sont forfaitisées.

Cartes de parking

Des cartes de parking gare de Nantes (gare Nord uniquement) sont disponibles au parc auto et sont "réservables" sur l'intranet. Elles ne sont utilisables que pour des missions dans le cadre de votre activité professionnelle, il est interdit de les utiliser pour des besoins personnels.

Véhicules administratifs (VA)

Des véhicules administratifs sont à votre disposition pour les besoins du service. Pour les utiliser, vous devez :

- avoir réservé le VA via le site intranet (Mon Espace/Applications/Réservation de véhicules),
- être en possession d'un ordre de mission (OM) en bonne et due forme (secrétariats des unités),
- avoir validé l'attestation sur l'honneur de détention d'un permis valide à chaque déplacement,
- respecter l'ensemble des règles du code de la route,
- et, le cas échéant, régler les contraventions reçues a postériori du déplacement.

Les VA disposent d'une **carte d'essence et de péage**. Il convient de rendre les véhicules avec le plein d'essence et remettre les justificatifs de péage et d'essence aux gestionnaires du parc.

L'utilisation des VA est réservée aux courts trajets ou aux trajets non ou mal desservis par les transports en commun.

Téléphones portables

Des téléphones portables peuvent être empruntés pour vos déplacements professionnels. Ils sont à réserver par mail à <u>sgn-interventions@ifsttar.fr</u> et à retirer selon disponibilité auprès d'Alain BEILVERT à l'Annexe Viarme (Parc routier).

Contacts

Sur le site nantais

Accueil Standard: 02 40 84 58 00 (faire le 9 de votre poste)

Direction déléguée : Michel BOULET : 02 40 84 58 37
 Secrétariat général : Séverine BIENASSIS : 02 40 84 59 65

Ressources humaines : Florence ROUILLÉ : 02 40 84 59 74

o Pôle moyens généraux : **Jean-Pierre DE KERLEAU** : 02 40 84 59 96

o Pôle Finances et marchés : Jean-Michel CORBIN : 02 40 84 59 82

o Service médico-social

Secrétariat : Patricia GOUALARD : 02 40 84 59 75
 Conseiller prévention : Gilles LE ROUX : 02 40 84 59 69

O Courrier: Patrick MARTIN: 02 40 84 57 11

o Livraison colis: Thierry GOYAT: 02 40 84 59 78

Direction des programmes et des moyens :

PAPP: Marie-Line GALLENNE -: 02 40 84 59 35
 VITTE: Hugues VIALLETEL -: 02 40 84 58 41

o SIRI : Christian MACÉ - : 02 40 84 59 56

Délégation Qualité : Patrick MENANTEAU : 02 40 84 59 22

Mission Sécurité-sûreté : Dominique SCHMITT : 02 40 84 58 33

Communication: Emma GANTIER: 02 40 84 59 07
 Documentation: Sylvie LEGRET: 02 40 84 58 32

Autres contacts utiles

Mairie de Bouguenais

1 rue de la Commune de Paris 1871 44340 Bouguenais Tél. 02 40 32 29 29

Mairie de Nantes (AlloNantes)

2 rue de l'Hôtel de Ville 44000 Nantes

Tél. allonantes 02 40 41 90 00

Guide d'accueil des nouveaux nantais consultable sur le site internet de la ville de Nantes

http://www.nantes.fr/home/a-votre-service/guides/nouveaux-nantais--le-guide.html

Maison des chercheurs étrangers

Adresse postale: Association Chercheurs Etrangers à Nantes

13, avenue de l'Hôtel Dieu - 44 000 NANTES

Accueil: 8, rue Perrault

du lundi au jeudi de 9 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 30

le vendredi de 9 h 30 à 12 h 00

Contacts:

Soline PUENTE RODRIGUEZ - Accueil Secrétariat Caroline SEZESTRE – Chargée de mission

Mail: maisondeschercheursetrangers@univ-nantes.fr

Tél: 02.53.46.21.73 - Fax: 02.53.46.21.74

Préfecture

6 quai Ceineray BP 33515 44035 NANTES CEDEX 1 Tél. 02 40 41 20 20

Taxi

ABC Taxis. Tél. 06 08 01 05 39 Allo Taxis Nantes Atlantique. Tél. 02 40 69 22 22

SNCF

27 Boulevard Stalingrad 44000 Nantes Tél. 3635

INSTITUT FRANÇAIS

DES SCIENCES

ET TECHNOLOGIES

DES TRANSPORTS,

DE L'AMÉNAGEMENT

ET DES RÉSEAUX

Immeuble Bienvenüe 14-20 bd Newton

Cité Descartes, Champs-sur-Marne 77 447 **Marne-la-Vallée** Cedex 2

Tél 01 81 66 80 00 Fax 01 81 66 80 01 www.ifsttar.fr IFSTTAR – **Nantes** Route de Bouaye

CS 4

44344 Bouguenais Tél 02 40 84 58 00

ANNEXES